

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 417

26 février 2010

SOMMAIRE

Acqua Beauty International Sàrl	20002	Lombards Partners III S.A.	20002
Arcelor Mittal Foundation	19976	Malachit Emerging Market Plus	19975
Aska	20016	MDC Commercial Finance (Luxembourg) S.à r.l.	20007
Avery Dennison Investments Luxembourg III S.à r.l.	20007	MW Unitexx S.A.	20007
Chimera International S.A.	19998	New Comsat S.A.	20000
Delta Overseas Services Holding Sàrl	20015	Oracle Properties S.A.	20000
Eaton Holding VIII S.à r.l.	19975	Pacific Music Group S.à r.l.	20014
Eaton Holding VI S.à r.l.	20004	Patron Phoenix Investments S.à r.l.	20007
Eaton Holding V S.à r.l.	20005	Patron Project V S.à r.l.	19998
FHSI S.à r.l.	19981	Plutos	19975
Financière CM S.A.	19981	Rhodes Holding I S.à r.l.	20014
Global Star Select	19976	R.S.I. Conseil S.A.	20014
G.V. Participations S.A.	20006	Sangala S.A.	20016
Honeywell Luxembourg Finance S.à r.l.	19976	Shades of Pale S.à r.l.	19998
ING Industrial Real Estate Germany II S. à r.l.	20000	Shepherd Capital GP	19970
Inter S.à r.l.	20008	Shorinvest S.A.	20014
Jonlowe Invest S.A.	20015	Sieg Holding S.A.	20000
Lanthex Holding S.A.	20016	Société Hispano - Latin Americane Pour les Investissements	20016
Legacy Pharmaceuticals International (Lu- xembourg) S.à r.l.	20007	SPLASH by AQUASPORTS S.A.	20014
Living Planet Fund	19980	S. Rita S.A.	20004
		Trilantic Capital Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR	19981

Shepherd Capital GP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 151.245.

STATUTS

L'an deux mille dix, le premier février.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) CHP INTERNATIONAL S.A., ayant son siège à L-1930 Luxembourg, 10, Avenue de la Liberté, ici représentée par Madame Corina FABER, Contrôleur de Gestion, CHP International S.A., demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 19 janvier 2010.

2) BLUE LINE VENTURES LLC, ayant son siège à 11 Hazel Lane, Larchmont, N.Y. 10538,

ici représentée par Madame Corina FABER, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 19 janvier 2010.

Les prédites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par les propriétaires des parts ci-après créées une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet toutes prises de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; notamment des actions de commandité de Shepherd Capital S.C.A., une société en commandité par actions établie en tant que société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé sous les lois du Luxembourg et l'accomplissement de toutes activités de gestion relatives à la gestion de Shepherd Capital S.C.A.. L'objet comprend également l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société ou susceptible de contribuer à son développement.

La Société pourra également, et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. La société prend la dénomination de "SHEPHERD CAPITAL GP" (la "Société").

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

Art. 7.

1) Stipulations générales

a) Pour les besoins des présents statuts:

- Le terme "Associés A" désigne tout associé propriétaire d'au moins une part sociale de catégorie A;

- Les termes "Cession" ou "Céder" signifient tout transfert en toute propriété, nue-propriété ou usufruit, sous quelque forme et selon quelque modalité que ce soit, et notamment toute cession à titre onéreux ou gratuit, de gré à gré, par adjudication, apport en société, apport partiel, fusion, scission ou échange ou en résultat de la réalisation d'une sûreté portant sur des Titres;

- Les termes "Contrôle" ou "Contrôler" signifient, s'agissant d'une personne morale, la détention directe ou indirecte d'au moins cinquante et un pour cent (51%) des droits de vote de cette personne morale;

- Le terme "Expert" désigne l'expert désigné d'un commun accord entre l'un des associés, cédant ses Titres, et les autres associés. Lorsque les associés concernés ne s'accordent pas sur l'identité de l'Expert, celui-ci sera désigné par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement du siège social statuant en matière de référés, en dernier ressort, à la demande de l'associé le plus diligent. Tous les autres associés concernés (y compris l'associé cédant) auront le droit d'être entendus. L'Expert ainsi désigné statuera sans recours possible, conformément aux dispositions légales du code civil. L'Expert devra notifier son évaluation aux associés concernés et à la Société, dans un délai de trente (30) jours à compter de sa désignation;

- Le terme "Offre de Bonne Foi" désigne une offre irrévocable et écrite, portant sur l'acquisition d'un nombre spécifié de Titres, qui précise (i) le nombre et la nature des Titres dont la Cession est envisagée, (ii) le prix ou la contrepartie financière offerte par Titre, (iii) les modalités de l'offre (y compris le calendrier, les conditions posées pour l'opération et, le cas échéant, toute disposition de la nature d'une garantie), (iv) le nom et l'adresse de l'offrant et de la ou des personnes qui le contrôlent en dernier ressort, directement et indirectement;

- Le terme "Société Contrôlée" signifie toute société contrôlée directement ou indirectement;

- Le terme "Titres" désigne toutes valeurs mobilières émises par la Société et notamment (i) les parts sociales de la Société, (ii) toutes valeurs mobilières émises ou à émettre donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, par conversion, échange, remboursement, présentation ou exercice d'un bon ou par tout autre moyen, à l'attribution de parts sociales ou d'autres valeurs mobilières représentant ou donnant accès à une quotité du capital de la Société, (iii) des obligations émises par la Société, (iv) les droits de souscription attachés à des valeurs mobilières émises par la Société, (v) les droits d'attribution gratuite de parts sociales émises par la Société, des parts sociales de préférence, telles que définies au point (ii) ci-dessus, ou de valeurs mobilières attachés à des parts sociales ainsi que toutes autres valeurs mobilières émises par la Société et (vi) tout démembrement des titres visés ci-avant et tout autre titre de même nature que les titres visés ci-avant émis ou attribués à la suite d'une transformation, fusion, scission, apport partiel d'actif ou opération similaire.

b) La Cession des Titres s'opère à l'égard de la Société et des tiers par une modification par la Société du registre des associés de la Société sur présentation par le cédant ou le cessionnaire de l'acte de cession signé par eux.

c) Toute Cession intervenant en violation des dispositions du présent Article 7 sera nulle de plein droit.

2) Cessions libres

Seules les parts sociales de catégorie A peuvent être Cédés librement dans les hypothèses visées au présent Article 7.2) et sous réserve que le cessionnaire reprenne à son compte la totalité des engagements pris par l'associé cédant dans les présents statuts.

a) Par un Associé A à un autre Associé A;

b) Par un Associé A à une Société Contrôlée de cet associé sous réserve que cette société demeure à tout moment une Société Contrôlée de cet associé. Dans l'hypothèse où la société cessionnaire des Titres cesserait d'être une Société Contrôlée de l'associé cédant, cet associé se porte fort que la société cessionnaire des Titres rétrocédera immédiatement les Titres de la Société qu'elle détient à cet associé;

c) Par un Associé A à une Société Contrôlée par une ou plusieurs des personnes suivantes:

- Monsieur Jean-Francis Bretelle;

- Monsieur Etienne Boillot.

Toute autre Cession de Titres, volontaire ou forcée, à titre gratuit ou onéreux, sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise aux stipulations des Articles 7.3) à 7.9) ci-dessous.

3) Droit de préemption

a) Sous réserve des Cessions de parts sociales de catégorie A autorisées par l'Article 7.2) ci-dessus, tout projet de Cession de Titres, sera soumis à un droit de préemption qui s'exercera comme suit:

b) A cet effet, tout associé (le "Cédant") ayant reçu une Offre de Bonne Foi portant sur tout ou partie des Titres qu'il détient ou détiendra, s'il accepte cette offre, devra notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au conseil de gérance de la Société l'existence du projet de Cession (la "Notification de Cession") précisant l'identité du cessionnaire (le "Cessionnaire") et le nombre de Titres qu'il souhaite Céder (les "Titres Cédés"). La Notification de Cession sera accompagnée d'une copie de l'Offre de Bonne Foi et de la Notification d'Agrément définie à l'Article 7.5). La Notification de Cession vaudra de la part du Cédant offre irrévocable de Cession à un prix égal au prix proposé dans l'Offre de Bonne Foi.

c) Dans les huit (8) jours de la réception de la Notification de Cession, le conseil de gérance de la Société devra en transmettre copie par lettre recommandée avec accusé de réception aux associés autres que le Cédant (les "Autres Associés") en leur précisant qu'ils disposent d'un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la copie de la Notification de Cession pour notifier par écrit au Cédant et au conseil de gérance de la Société qu'ils entendent exercer leur droit de préemption et acquérir la totalité des Titres Cédés (la "Réponse"). Tout Autre Associé qui n'aura pas notifié de Réponse dans ledit délai de trente (30) jours sera réputé avoir renoncé à exercer son droit de préemption.

Si à l'expiration du délai de trente (30) jours susvisé, aucun Autre Associé n'a notifié de Réponse, le Cédant sera libre de Céder lesdits Titres au Cessionnaire, dans les conditions du paragraphe (f) ci-dessous, sous réserve de se conformer à la procédure d'agrément prévue à l'Article 7.4).

d) Si le projet de cession consiste en une vente pure et simple avec paiement d'un prix exclusivement en numéraire, la Réponse des Autres Associés adressée dans les conditions du paragraphe (c) ci-dessus vaudra engagement irrévocable d'achat du nombre des Titres Cédés à un prix égal au prix proposé dans l'Offre de Bonne Foi, sous réserve des modalités d'attribution des Titres prévues aux paragraphes (g) et (h) ci-dessous.

e) Si le projet de cession ne consiste pas en une vente pure et simple avec paiement d'un prix exclusivement en numéraire et, notamment, en cas de Cession à titre gratuit (par exemple en cas de donation, d'échange, d'apport, de fusion ou de scission ou d'une forme combinée de ces formes de Cession), le Cédant devra mentionner dans la Notification de Cession la valeur des Titres Cédés, accompagnés des informations raisonnablement nécessaires à son appréciation.

Les Autres Associés disposeront alors du droit de préempter les Titres Cédés à un prix égal à la valeur indiquée par le Cédant dans la Notification de Cession.

Tout Autre Associé qui, raisonnablement et de bonne foi, estimera que le prix auquel il lui est proposé de préempter les Titres Cédés est trop élevé par rapport à la valeur qu'il estime pour les Titres Cédés, devra l'indiquer au Cédant et au conseil de gérance de la Société dans la Réponse, avant l'expiration du délai initial de trente (30) jours visé au paragraphe (c) ci-dessus.

Le conseil de gérance de la Société informera alors dans un délai de huit (8) jours l'ensemble des Autres Associés de l'existence d'une contestation. Toute contestation dûment notifiée aura pour effet de rendre caduc tout exercice du droit de préemption qui aurait été notifié par un Autre Associé dans sa Réponse.

A défaut d'accord entre d'une part le Cédant et d'autre part les Autres Associés, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification de l'existence du désaccord, le prix de Cession des Titres Cédés sera égal à la valorisation des Titres Cédés fixée par l'Expert.

L'Expert devra notifier son évaluation des Titres Cédés au Cédant aux autres Associés et au conseil de gérance de la Société, dans un délai de trente (30) jours à compter de sa désignation.

Les autres associés disposeront d'un délai de vingt (20) jours suivant la réception du rapport de l'Expert pour notifier par écrit au Cédant et au conseil de gérance de la Société une seconde Réponse s'ils entendent exercer leur droit de préemption sur la totalité des Titres Cédés au prix de cession d'un montant égal à la valorisation des Titres Cédés fixée par l'Expert. Les stipulations du paragraphe, (c) ci-dessus s'appliqueront alors mutatis mutandis.

Les frais de l'Expert seront supportés pour moitié par le Cédant et pour l'autre moitié par les Autres Associés ayant décidé de préempter. Si le ou les Autres Associés ayant notifié une contestation dans les conditions visées ci-dessus, se refusaient finalement de préempter, les frais de l'Expert seraient entièrement supportés par ce ou ces Autre(s) Associé(s).

f) A défaut de préemption portant sur la totalité des Titres Cédés, ou à défaut de la réalisation de la Cession dans les trois (3) mois suivant l'exercice du droit de préemption, le Cédant pourra librement réaliser la Cession des Titres Cédés au Cessionnaire à condition que la Cession intervienne conformément aux conditions prévues par la Notification de Cession. La Cession des Titres Cédés, régulièrement autorisée par la procédure d'agrément définie à l'Art. 7.4), devra de plus intervenir dans un délai de trois (3) mois suivant la constatation du défaut de préemption.

A défaut de respect de ce délai de trois (3) mois imparti au Cédant pour Céder les Titres Cédés ou à défaut de respect des conditions de Cession visées dans la Notification de Cession, le Cédant devra à nouveau se conformer aux dispositions du présent Article.

g) Si un seul des Autres Associés exerce son droit de préemption, la totalité des Titres Cédés lui sera vendue.

h) Si plusieurs Autres Associés exercent leur droit de préemption, les Titres Cédés seront vendus aux Autres Associés ayant exercé leur droit de préemption au prorata de leurs participations respectives dans le capital de la Société. Pour le calcul de ce prorata, il ne sera pas tenu compte des Actions détenues par le Cédant et par ceux des Autres Associés n'ayant pas exercé leur droit de préemption.

4) Clause d'agrément

a) Sous réserve des stipulations des Articles 7.2) et 7.3) ci-dessus, notamment si le droit de préemption conféré aux associés n'a pas été exercé, toute Cession de Titres, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément, dans les conditions et suivant la procédure prévue par la loi et le présent Article, et ce à peine de nullité de la Cession.

b) A cet effet, tout associé (le "Cédant") ayant reçu une Offre de Bonne Foi portant sur tout ou partie des Titres qu'il détient ou détiendra, s'il accepte cette offre, devra notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au conseil de gérance de la Société, une demande d'agrément du cessionnaire (la "Notification d'Agrément") précisant l'identité du Cessionnaire et le nombre de Titres Cédés. La Notification d'Agrément sera accompagnée d'une copie de l'Offre de Bonne Foi et de la Notification de Cession définie à l'Article 7.3) ci-dessus.

c) Dans les huit (8) jours de la réception de la Notification d'Agrément, le conseil de gérance de la Société devra en transmettre copie par lettre recommandée avec accusé de réception aux Autres Associés en leur précisant qu'ils disposent d'un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la copie de la Notification de Cession pour notifier par écrit

au Cédant et au conseil de gérance de la Société qu'ils agrément ou non le cessionnaire. Tout Autre Associé qui n'aura pas notifié de réponse dans ledit délai de trente (30) jours sera réputé agréer le cessionnaire.

d) Si à l'expiration du délai de trente (30) jours susvisé, aucun Autre Associé n'a notifié de Réponse ou si les Autres Associés représentant, avec la participation détenue par le Cédant, au moins quatre vingt cinq pour cent (85%) du capital social et des droits de vote de la Société agrément le Cessionnaire, le Cédant sera libre de Céder les Titres Cédés au cessionnaire, sous réserve de l'exercice du droit de préemption et dans les conditions de l'Article 7.3) ci-dessus. La Cession devra être réalisée aux conditions indiquées dans la Notification d'Agrément et le transfert des Titres Cédés doit avoir lieu dans les trois (3) mois de l'agrément, faute de quoi l'agrément sera caduc.

e) A défaut de l'usage du droit de préemption des Autres Associés dans les conditions de l'Article 7.3) portant sur la totalité des Titres Cédés, et si les Autres Associés, avec le Cédant, représentant au moins quatre vingt cinq pour cent (85%) du capital social et des droits de vote de la Société n'ont pas agréé le Cessionnaire, le conseil de gérance de la Société devra faire acquérir les Titres Cédés aux conditions décrites dans la Notification d'Agrément par la Société en vue de les céder ou à défaut, de les annuler par réduction de son capital social dans les conditions édictées par la loi, et ce dans un délai de trois (3) mois à compter de la notification de la décision de ces deux refus. La cession des Titres Cédés par la Société à un tiers acquéreur sera soumise à agrément, dans les conditions et suivant la procédure prévue par la loi et le présent Article, et ce à peine de nullité de la Cession.

La Société pourra contester de bonne foi et de manière raisonnable l'évaluation faite par le Cédant selon la même procédure que celle décrite à l'Art. 7.3) (e) ci-dessus, qui s'appliquera mutatis mutandis.

Le Cédant pourra à tout moment renoncer à la cession des Titres Cédés.

Si, à l'expiration du délai de trois (3) mois ci-dessus prévu, l'achat n'est pas réalisé par la Société auprès du Cédant, l'agrément sera considéré comme donné. A la demande du conseil de gérance de la Société, le délai pourra être prolongé une seule fois, par décision du Président du Tribunal de commerce statuant par ordonnance sur requête non susceptible de recours, sans que cette prolongation puisse excéder six (6) mois.

Si, à l'expiration d'un délai de trois (3) mois à compter de la date de rachat par la Société des Titres Cédés, la Société n'a pas cédé les Titres Cédés à un tiers acquéreur, les Titres Cédés seront annulés par réduction du capital social de la Société dans les conditions édictées par la loi.

Art. 8. La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 10. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée générale des associés titulaires des parts sociales de catégorie A. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance.

Ils sont nommés et révoqués avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment par l'assemblée générale des associés titulaires des parts sociales de catégorie A, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, par une décision devant réunir au moins soixante - six pourcents (66%) des voix des Associés A.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants quelconques.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à l'unanimité.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par

conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par le président pro tempore du conseil de gérance concerné, si un président a été désigné ou par deux gérants conjointement. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents décrivant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature d'un gérant. Une décision prise par voie circulaire sera considérée comme ayant été passée au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Aussi longtemps que la Société ne compte qu'un seul associé, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la Société.

Art. 13. Toute convention ainsi que tout accord de prestation, conclus entre la Société et un associé (ou toute entité contrôlée directement ou indirectement par cet associé) détenant plus de 10% du capital de la Société, devront être approuvés par une décision devant réunir au moins soixante-six pourcents (66%) des voix des Associés A.

Le non respect de cette disposition entraînera la responsabilité du gérant qui aura signé pour le compte de la Société.

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, à la fin de l'année sociale le conseil de gérance de la Société établit les comptes annuels. L'assemblée générale se tiendra le troisième mardi du mois de juin à heures.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication du bilan.

Art. 17. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la Société.

Après dotation à la réserve légale, le solde constituant le bénéfice distribuable est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille dix.

Souscription et Libération

1) CHP INTERNATIONAL S.A., prédésignée, parts sociales de catégorie A	250
2) BLUE LINE VENTURES LLC, prédésignée, parts sociales de catégorie A	250
Total: CINQ CENTS parts sociales	500

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évalués à environ EUR 1.200,-.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

1. Sont appelés aux fonctions de gérants:

a) Monsieur Etienne Boillot, administrateur indépendant, demeurant à 408, Mamaroneck Avenue, Mamaroneck, New York 10543, Etats-Unis.

b) Monsieur Cornelius Bechtel, administrateur indépendant, ayant son adresse professionnelle au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

2. Le siège social est fixé au 10, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

3. La durée du mandat des gérants est indéterminée sous réserve des statuts de la Société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. FABER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 février 2010. Relation: LAC/2010/6363. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Luxembourg, le 11 février 2010.

Référence de publication: 2010019791/295.

(100023155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

Plutos, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 22. Januar 2010, für den Fonds Plutos wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Februar 2010.

CASO Asset Management S.A.

Unterschrift

Bevollmächtigter

Référence de publication: 2010020696/12.

(100027232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

Malachit Emerging Market Plus, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 22. Januar 2010, für den Fonds Malachit Emerging Market Plus wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Februar 2010.

CASO Asset Management S.A.

Unterschrift

Bevollmächtigter

Référence de publication: 2010020698/12.

(100027226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

Eaton Holding VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 137.020.

EXTRAIT

Les soussignés, constituant l'ensemble du Conseil de gérance de la Société, conformément aux articles 5 et 13 des statuts de la Société, ont pris en date du 11 janvier 2010 la résolution suivante:

- le transfert en date du 22 janvier 2010 du siège social de la Société du 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour Eaton Holding VIII Sàrl

Signature

Référence de publication: 2010017705/17.

(100012364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Global Star Select, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 22. Januar 2010, für den Fonds Global Star Select wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Februar 2010.

CASO Asset Management S.A.

Unterschrift

Bevollmächtigter

Référence de publication: 2010020699/12.

(100027218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

Honeywell Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 59.812.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010020941/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07288. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2009.

Arcelor Mittal Foundation, Fondation.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg G 178.

Comptes annuels et

Rapport du réviseur d'entreprises

31 décembre 2009

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES	
COMPTES ANNUELS	
- Bilan	
- Compte de profits et pertes	
- Annexe	

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux membres du Conseil des Gouverneurs

Arcelor Mittal Foundation

19, avenue de la Liberté

L-2930 Luxembourg

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Arcelor Mittal Foundation, comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil des Gouverneurs dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil des Gouverneurs est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que

celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des réviseurs d'entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil des Gouverneurs, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de ArcelorMittal Foundation au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Le 22 février 2010.

Deloitte S.A.
Réviseur d'entreprises
Eric van de Kerkhove
Partner

Bilan 31 décembre 2009 (exprimé en EUR)

	2009	2008
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, et encaisse	545.451	543.142
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	545.451	543.142
COMPTES DE REGULARISATION (note 4)	241.600	547.750
TOTAL ACTIF	787.051	1.090.892
PASSIF	2009	2008
FONDS PROPRES (note 3)		
Dotations initiales	500.000	500.000
Résultats reportés	30.717	12.417
Résultat de l'exercice	693	18.300
TOTAL FONDS PROPRES	531.410	530.717
DETTES		
Autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure à un an	14.041	12.425
TOTAL DETTES	14.041	12.425
COMPTES DE REGULARISATION (note 5)	241.600	547.750
TOTAL PASSIF	787.051	1.090.892

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 (exprimé en EUR)

	2009	2008
CHARGES (note 4)		
Autres charges d'exploitation	1.713.020	1.158.352

Intérêts et charges assimilées	1.298	1.263
RESULTAT DE L'EXERCICE	693	18.300
TOTAL CHARGES	1.715.011	1.177.915
PRODUITS (note 5)		
Autres produits d'exploitation	1.713.020	1.158.352
Autres intérêts et produits assimilés	1.991	19.563
TOTAL PRODUITS	1.715.011	1.177.915

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe 31 décembre 2009

Note 1. Généralités. Arcelor Mittal Foundation, ci-après «la Fondation» a été constituée le 23 avril 2007 sous forme d'une fondation sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le siège est établi à Luxembourg Ville au 19, avenue de la Liberté.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

La Fondation a pour objet de promouvoir et de coordonner les politiques du Groupe ArcelorMittal dans les domaines suivants: art et culture, environnement, éducation, sports, promotion sociale, santé et science.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables.

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

Principales règles d'évaluation

Conversion des devises

La Fondation tient sa comptabilité en euros (EUR); les comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Les transactions effectuées dans une devise autre que l'EUR sont converties en EUR au cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs, autres que les actifs immobilisés, et passifs en devises sont convertis en euros (EUR) aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et pertes réalisés ainsi que les pertes non-réalisées calculés au moment de la conversion sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Prise en charge des frais d'administration et de fonctionnement

Le groupe ArcelorMittal s'est engagé à supporter, directement ou par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes, par des contributions périodiques toutes les dépenses de la Fondation, administratives, de fonctionnement et autres, y compris celles entraînées par les projets à réaliser ou à soutenir, qui ne pourraient pas être couvertes par les revenus de la Fondation.

Charges

Les charges contractées et engagées par la Fondation sont enregistrées au compte de profits et pertes au cours de la période correspondant à la mise en œuvre des projets.

Produits

Les contributions à recevoir du groupe ArcelorMittal liées aux charges contractées et engagées directement par la Fondation sont comptabilisées en tant que produits au compte de profits et pertes à la même fréquence que les charges auxquelles elles se rapportent.

Note 3. Fonds propres. Arcelor, Société Anonyme et Mittal Steel Company N.V. désormais fusionnées en Arcelor-Mittal, Société Anonyme, ont apporté à la Fondation une somme de cinq cent mille euros (EUR 500.000), déposée sur un compte bancaire ouvert au nom de la Fondation lors de la constitution.

Note 4. Charges. Au cours de l'exercice 2009, la Fondation s'est engagée à financer 10 projets propres.

Les autres charges d'exploitation comprennent les dépenses engagées sur les différents projets relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Les montants payés par la Fondation relatifs à une période de financement postérieure au 31 décembre 2009 sont enregistrés en compte de régularisation à l'actif. Sont également enregistrées dans les autres charges d'exploitation, deux aides d'urgence faites suite à des catastrophes naturelles intervenues durant l'exercice.

Les intérêts et charges assimilées comprennent les frais bancaires encourus par la Fondation.

L'ensemble des frais de fonctionnement de la Fondation a été pris en charge à titre gratuit par le groupe ArcelorMittal.

La Fondation n'emploie pas de personnel.

Note 5. Produits. Les autres produits d'exploitation comprennent les contributions du groupe ArcelorMittal reçues par la Fondation liées aux charges d'exploitation engagées par la Fondation sur les projets et les aides d'urgence relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Les montants reçus par la Fondation relatifs à une période de financement postérieure au 31 décembre 2009 sont enregistrés en compte de régularisation au passif.

Les autres intérêts et produits assimilés consistent en des intérêts perçus sur les avoirs en banque. Au cours de l'exercice 2009, la Fondation a reçu une donation du Gouvernement du Luxembourg d'un montant de EUR 100.000 pour contribuer à la construction d'une école d'Acier située au Guansu, Chine.

La Fondation n'a pas reçu d'autres donations, subsides, subventions ou legs de la part des tiers autre que le groupe ArcelorMittal et le Gouvernement du Luxembourg.

Note 6. Engagements.

	2009	2008
	EUR	EUR
Engagements de financement		
Au début de l'année	811.825	-
Additions	895.041	2.517.927
A la fin de l'année	1.706.866	2.517.927
Paiements effectués relatifs à:		
- des projets relatifs à la période en cours	1.148.401	1.158.352
- des projets relatifs à une période postérieure	241.600	547.750
	<u>1.390.001</u>	<u>1.706.102</u>
Engagements de financement non encore payés	316.865	811.825

Comme mentionné dans la note 2, le groupe ArcelorMittal s'est engagé à supporter l'intégralité des engagements de la Fondation.

Luxembourg, février 2010.

Annexe 2

Budget 2010

Une Fondation à vocation internationale

Créée en avril 2007, la Fondation ArcelorMittal agit à deux titres comme précisé à l'Article 2 des Statuts:

1) Elle coordonne les politiques et projets à caractère philanthropique des différentes entités du Groupe ArcelorMittal à travers le monde, dans les domaines des Arts et de la Culture, de l'Environnement, de l'Education, de la Promotion Sociale et de la Santé. Ces activités se concentrent sur les communautés où le Groupe ArcelorMittal a une présence. Le budget prévisionnel global des projets identifiés à l'échelle du Groupe pour l'année 2010 s'élève à 38,42 millions de Dollars US, soit environ 27 millions d'Euros.

2) Elle développe, gère et finance ses propres projets, qui viennent s'ajouter aux autres projets du Groupe en accord et en cohérence avec la politique générale et les règles de fonctionnement définies. Les initiatives envisagées pour l'année 2010 s'élèvent à 1.347 million d'Euros, inclus dans le budget global de 27 millions d'Euros cité plus haut.

Projets 2010 et règles de fonctionnement

Tout comme en 2009, les actions prévues en 2010 sont concentrées dans les domaines d'activité suivants:

- Education,
- Santé et Sécurité des communautés,
- Promotion Sociale.

Les projets soutenus doivent être mis en œuvre à proximité des sites du groupe ArcelorMittal à travers le monde, de façon à:

- concentrer les efforts sur ces communautés dans un but d'efficacité et de développement holistique de ces communautés,
- pouvoir exercer un suivi plus régulier des actions entreprises,
- et dans la mesure du possible impliquer le personnel du Groupe intéressé à participer à la réalisation et à la gestion de ces projets.

Les projets gérés directement par la Fondation sont susceptibles d'être mis en œuvre dans tous les pays où le Groupe a une présence, mais plus particulièrement:

- au Luxembourg, où la Fondation est enregistrée,
- dans les projets multinationaux où la Fondation joue un rôle de coordination,
- et dans les pays où le Groupe ArcelorMittal démarre ses activités mais n'a pas encore de site de production opérationnel.

Un autre critère appliqué par la Fondation dans le choix de ses projets est le nombre de bénéficiaires, qui doit être maximum.

Autres activités de la Fondation prévues en 2010

Dans le cadre de ses responsabilités de coordination des actions sociales du Groupe ArcelorMittal, la Fondation s'appliquera également en 2010 à la réalisation des initiatives suivantes:

- Développement du Volontariat au sein du Groupe ArcelorMittal, en coordination avec le Département des Ressources Humaines du Groupe, dans le but d'impliquer le personnel du Groupe dans l'aide aux communautés qui nous entourent. Ces opérations poursuivront les activités déjà lancées en 2008, en particulier la Journée Mondiale du Bénévolat du 4 décembre 2009, qui a connu un succès important sur sa deuxième année.
- Echange de meilleures pratiques entre les Unités du Groupe ArcelorMittal à travers le monde, de façon à partager l'expérience acquise dans les meilleurs projets et d'améliorer la portée et l'efficacité des actions menées.
- Supervision d'autres activités non directement liées à l'activité philanthropique de la Fondation mais proches par nature, par exemple les engagements contractuels du Groupe ArcelorMittal liés au bien-être du personnel ou à l'environnement spécifiés dans les accords d'acquisition de sociétés sidérurgiques (SPAs) et minières (MDAs). De façon générale, l'équipe en charge de la Fondation devra consolider toutes les informations relatives aux communautés du Groupe à travers le monde, pour donner une vision complète des engagements sociaux du Groupe vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.
- Renforcement du contrôle de ses recommandations dans les Unités Opérationnelles du Groupe, par la mise en œuvre d'audits qualité.
- Préparation d'un tableau de bord périodique spécifiant l'avancement des projets et l'état des dépenses sociales du Groupe à travers le monde.
- Le Conseil des Gouverneurs a enfin demandé à l'équipe de la Fondation d'intensifier la visibilité de ses activités par une politique de communication interne et externe plus active, démarche particulièrement importante en temps de crise.

Financement et contrôle

Comme précisé aux articles 5 et 6 de ses Statuts, les activités de la Fondation sont financées:

- Par des dotations régulières du Groupe ArcelorMittal, en fonction des besoins et après validation préalable effectuée dans le cadre des procédures budgétaires et du suivi périodique des projets et activités;
- Par les revenus de la Dotation Initiale;
- Par les dons, subventions et legs de toutes sortes qu'elle est habilitée à recevoir de la part de tiers.

Au cours de l'exercice 2009, la Fondation a reçu une donation du Gouvernement du Luxembourg d'un montant de €100,000 pour contribuer à la construction d'une école d'Acier située au Guansu, Chine. La Fondation n'a pas reçu d'autres donations, subsides, subventions ou legs de la part des tiers autre que le groupe ArcelorMittal et le Gouvernement du Luxembourg. En revanche la Fondation s'efforcera de faire connaître ses activités de façon à susciter la générosité de tiers et leur souhait de contribuer au développement de ses projets.

Tout comme en 2009, tous les frais de fonctionnement de la Fondation, comprenant en particulier les frais de personnel, loyers, matériel de bureau, frais de représentation et de réception et autres frais administratifs, sont directement pris en charge par le Groupe ArcelorMittal, à titre gratuit pour la Fondation.

Par conséquent, le budget de dépenses de la Fondation pour 2010 ne comprend que le coût des projets sociaux envisagés.

Tous les projets font l'objet d'un contrôle étroit, tant au niveau de la prévision budgétaire que du suivi de leur mise en œuvre. Le Conseil des Gouverneurs de la Fondation, qui reflète dans sa composition la Direction Générale du Groupe ArcelorMittal, s'implique directement dans les activités de la Fondation et manifeste un intérêt marqué pour les projets.

Budget 2010 Fondation ArcelorMittal

(en Euros)	Charges	Produits
Coût des Projets	1,347,000	Dotations ArcelorMittal 1,347,000
Frais de tenue de compte	1,000	Intérêts sur dotation initiale 16,000
Résultat de l'exercice	15,000	
Total des Charges	1,363,000	Total des Produits 1,363,000

Référence de publication: 2010020701/235.

(100028069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Living Planet Fund, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 8. Januar 2010, für den Fonds Living Planet Fund wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

19981

Luxembourg, den 22. Februar 2010.

Living Planet Fund Management Company S.A.

Unterschrift

Bevollmächtigter

Référence de publication: 2010021051/12.

(100028580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Financière CM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8350 Garnich, 8, an der Merzel.

R.C.S. Luxembourg B 150.590.

Extrait de la décision de l'actionnaire unique du 15 janvier 2010

1. L'actionnaire unique prend acte de la démission de M. Denis BOUR de son poste de commissaire aux comptes.

2. Est nommé commissaire aux comptes en son remplacement:

- Mme Heike HEINZ, née le 24.07.1969 à Trier (Allemagne), demeurant professionnellement au 2, rue Wilson, L-2732 Luxembourg

Mme HEINZ terminera le mandat de son prédécesseur, mandat qui expirera à l'assemblée générale annuelle de 2015.

3. L'actionnaire unique désigne comme administrateurs supplémentaires:

- M. Hervé SCHALL, né le 2 septembre 1972 à Strasbourg (France), demeurant 8, an der Merzel; L-8350 Garnich

- M. Denis BOUR, né le 19 août 1961 à Metz (France), demeurant professionnellement au 2, rue Wilson, L-2732 Luxembourg

Les mandats des administrateurs supplémentaires expireront à l'assemblée générale annuelle de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANCIERE CM S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2010017560/21.

(100012067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

FHSI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.392.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.712.

EXTRAIT

L'associé de la Société nommé HEPP III Luxembourg Master S.à r.l. a changé son siège social du 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2010017561/16.

(100011769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Trilantic Capital Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.634.

In the year two thousand and nine, on the eighth day of the month of December,

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Laurent FORGET, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxyholder of Trilantic Capital Partners IV (Europe), S.C.A., SICAR, a société d'investissement en capital à risque (SICAR) adopting the form of a société en commandité par actions, having its registered

office at 19-21, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated under the name of "Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR" on 18 January 2007 pursuant to a deed of Me Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, number 128 on 7 February 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.634 and whose articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 22 April 2009, published in the Mémorial C, number 1037 on 19 May 2009 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the Board of Managers of the General Partner of the Company, Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 26 Bd Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-145718, on 7 December 2009, a copy of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at five million one hundred forty one thousand seven hundred euro (EUR 5,141,700) divided into fifty one thousand four hundred sixteen (51,416) Class A Shares and one (1) Class B Share, having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

II. That pursuant to article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at eight hundred million euro (EUR 800,000,000.-) to be divided into seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (7,999,999) Class A Shares and one (1) Class B Share, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) and that pursuant to the same article 5, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 20 August 2008 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one manager of the General Partner of the receipt of the subscription monies, an increase of the issued share capital by an amount of fifty one thousand eight hundred euro (EUR 51,800) by the creation of five hundred eighteen (518) new Class A Shares, each share with a par value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Shares.

IV. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 20 August 2008 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys the subscription of the total of five hundred eighteen (518) new Class A Shares together with a total share premium of nine million eight hundred fifty eight thousand seven hundred fifty one euro seventy cents (EUR 9,858,751.70) as follows:

- Anthemis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: twenty (20) Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: ten (10) Class A Shares.

- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: ten (10) Class A Shares.

- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: fifty (50) Class A Shares.

- Dafopin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: twenty (20) Class A Shares.

- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: twenty (20) Class A Shares.

- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: five (5) Class A Shares.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (previously Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.), a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: seventy-eight (78) Class A Shares.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: ten (10) Class A Shares.

- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1 -20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: twenty (20) Class A Shares.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: twenty (20) Class A Shares.

- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: forty-nine (49) Class A Shares.

- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506: ten (10) Class A Shares.

- Quorum Capital Partners S.L., a company incorporated with and governed by the laws of Spain, with registered office at Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: sixty (60) Class A Shares.

- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: thirty-eight (38) Class A Shares.

- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: three (3) Class A Shares.

- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: fourteen (14) Class A Shares.

- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: sixty (60) Class A Shares.

- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: twenty (20) Class A Shares.

- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: one (1) Class A Shares.

V. That, out of the five hundred eighteen (518) new Class A shares offered for subscription, five hundred four (504) new Class A shares have been subscribed by the following subscribers:

- Anthemis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: twenty (20) Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: ten (10) Class A Shares.

- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: ten (10) Class A Shares.

- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: fifty (50) Class A Shares.

- Dafofin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: twenty (20) Class A Shares.

- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: twenty (20) Class A Shares.

- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: five (5) Class A Shares.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (previously Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.), a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: sixty-eight (68) Class A Shares.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: ten (10) Class A Shares.

- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1 -20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: twenty (20) Class A Shares.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: twenty (20) Class A Shares.

- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: forty-nine (49) Class A Shares.

- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506: ten (10) Class A Shares.

- Quorum Capital Partners S.L., a company incorporated with and governed by the laws of Spain, with registered office at Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: sixty (60) Class A Shares.

- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: thirty-eight (38) Class A Shares.

- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: fourteen (14) Class A Shares.

- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: sixty (60) Class A Shares.

- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: twenty (20) Class A Shares.

and fully paid up, together with the share premium, by a contribution in cash to the Company as confirmed on 10 December 2008, so that the total amount of nine millions six hundred forty two thousand six hundred ninety eight euros ninety five cents (EUR 9,642,698.95) representing the amount of the present capital increase in an amount of fifty thousand four hundred euro (EUR 50,400) and comprising the payment of a share premium in an amount of nine million five hundred ninety two thousand two hundred ninety eight euro ninety five cents (EUR 9,592,298.95) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments and as was recorded in the notarial instrument dated December 16, 2008

VI. That, out of the five hundred eighteen (518) new Class A shares offered for subscription, four (4) new Class A shares have been subscribed by the following subscribers:

- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: three (3) Class A Shares.

- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: one (1) Class A Shares.

and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on December 10, 2008, so that the total amount of seventy six thousand five hundred twenty nine euros thirty six cents (EUR 76,529.36) representing the amount of the present capital increase in an amount of four hundred euro (EUR 400) and comprising the payment of a share premium in an amount of seventy six thousand one hundred twenty nine euro thirty six cents (EUR 76,129.36) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments and as was recorded in the notarial instrument dated 16 December 2008.

VII. That, out of the five hundred eighteen (518) new Class A shares offered for subscription, ten (10) new Class A shares have been subscribed by Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (previously Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.), a société en commandite par actions incorporated in accordance

with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633

and fully paid up, together with the share premium, by a contribution in cash to the Company as confirmed on 7 December, 2009, so that the total amount of one hundred ninety one thousand three hundred twenty three euros thirty nine cents (EUR 191,323.39) representing the amount of the present capital increase in an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) and comprising the payment of a share premium in an amount of one hundred ninety thousand three hundred twenty three euros thirty nine cents (EUR 190,323.39) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VIII. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 7 December, 2009 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has ratified an increase of the issued share capital by an amount of six million one hundred forty seven thousand three hundred euro (EUR 6,147,300.-) by the creation of sixty one thousand four hundred seventy three (61,473) new Class A Shares, each share with a par value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Shares to be allocated as follows:

- Anthemis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: 2,358 Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: 1.198 Class A Shares.

- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 1.179 Class A Shares.

- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: 5.896 Class A Shares.

- Dafin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: 2.396 Class A Shares.

- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: 2.358 Class A Shares.

- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: 589 Class A Shares.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (previously Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.), a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: 9.270 Class A Shares.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: 1.198 Class A Shares.

- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1 -20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: 2.396 Class A Shares.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: 2.358 Class A Shares.

- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: 5.872 Class A Shares.

- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506:1.179 Class A Shares.

- Quorum Capital Partners S.L., a company incorporated with and governed by the laws of Spain, with registered office at Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: 7,076 Class A Shares.

- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: 4.481 Class A Shares.

- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: 353 Class A Shares.

- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: 1.651 Class A Shares.

- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: 7.190 Class A Shares.

- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: 2.358 Class A Shares.

- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria:117 Class A Shares.

IX. That, out of the said sixty one thousand four hundred seventy three (61,473) shares, fifty four thousand three hundred ninety seven (54,397) new Class A shares have been subscribed by the following subscribers:

- Anthemis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: 2,358 Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: 1.198 Class A Shares.

- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 1.179 Class A Shares.

- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: 5.896 Class A Shares.

- Dafopin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: 2.396 Class A Shares.

- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: 2.358 Class A Shares.

- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: 589 Class A Shares.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (previously Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.), a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: 9.270 Class A Shares.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641:1.198 Class A Shares.

- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1 -20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: 2.396 Class A Shares.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: 2.358 Class A Shares.

- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: 5.872 Class A Shares.

- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506:1.179 Class A Shares.

- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Cayman islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: 4.481 Class A Shares.

- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: 353 Class A Shares.

- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: 1.651 Class A Shares.

- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: 7.190 Class A Shares.

- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: 2.358 Class A Shares.

- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: 117 Class A Shares.

and fully paid up by contributions in cash to the Company as confirmed on 7 December, 2009, so that the total amount of five million four hundred thirty nine thousand seven hundred euros (EUR 5,439,700.-) representing the amount of the present capital increase has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

X. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 7 December, 2009 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has ratified an increase of the issued share capital by an amount of one million five hundred fifty-three thousand eight hundred euro (EUR 1,553,800.-) by the creation of fifteen thousand five hundred thirty eight (15,538) new Class A Shares, each share with a par value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Shares, to be allocated as follows:

- Anthemis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: 600 Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: 300 Class A Shares.

- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 300 Class A Shares.

- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: 1,500 Class A Shares.

- Dafopin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: 600 Class A Shares.

- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: 600 Class A Shares.

- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: 150 Class A Shares.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (previously Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.), a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: 2,343 Class A Shares.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: 300 Class A Shares.

- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1-20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: 600 Class A Shares.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: 600 Class A Shares.

- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: 1,469 Class A Shares.

- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506: 300 Class A Shares.

- Quorum Capital Partners S.L., a company incorporated with and governed by the laws of Spain, with registered office at Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: 1,799 Class A Shares.

- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: 1,140 Class A Shares.

- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: 89 Class A Shares.

- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: 419 Class A Shares.

- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: 1,799 Class A Shares.

- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: 600 Class A Shares.

- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: 30 Class A Shares.

XI. That, out of the said fifteen thousand five hundred thirty eight (15,538) shares, thirteen thousand seven hundred thirty nine (13,739) new Class A shares have been subscribed by the following subscribers:

- Anthemis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: 600 Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: 300 Class A Shares.

- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 300 Class A Shares.

- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: 1,500 Class A Shares.

- Dafopin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: 600 Class A Shares.

- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129:600 Class A Shares.

- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: 150 Class A Shares.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (previously Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.), a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: 2,343 Class A Shares.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: 300 Class A Shares.

- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1 -20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: 600 Class A Shares.

- MIGOAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: 600 Class A Shares.

- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: 1,469 Class A Shares.

- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506: 300 Class A Shares.

- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: 1,140 Class A Shares.

- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: 89 Class A Shares.

- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: 419 Class A Shares.

- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: 1,799 Class A Shares.

- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: 600 Class A Shares.

- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: 30 Class A Shares.

and fully paid up by contributions in cash to the Company as confirmed on 7 December, 2009, so that the total amount of one million three hundred seventy three thousand nine hundred euros (EUR 1,373,900.-) representing the amount of the present capital increase has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

XII. That as a consequence of the above mentioned increases of the issued share capital with effect as of 7 December, 2009, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The issued capital of the Company is set at eleven million nine hundred fifty six thousand three hundred euro (EUR 11,956,300.-) divided into one hundred nineteen thousand five hundred sixty two (119,562.-) class A ordinary shares (the "Class A Shares"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, which shall be held by the limited partners (associés commanditaires) and of one (1) class B ordinary share (the "Class B Share"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) which shall be held by the general partner (associé commandité) in representation of its unlimited partnership interest."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately five thousand three hundred euro (EUR 5,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huit décembre

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Laurent FORGET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg agissant en sa qualité de mandataire spécial de Trilantic Capital Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, une société d'investissement en capital risque (SICAR) adoptant la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social

au 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 18 janvier 2007 suivant acte de Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, numéro 128 le 7 février 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B- 123.634 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant du 22 avril 2009, publié au Mémorial C, numéro 1037 du 19 mai 2009 (la "Société"),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société, Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à.r.l., une société à responsabilité limitée avec un capital social de EUR 12.500,- ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-114.206, en date du 7 décembre 2009, une copie des dites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinq millions cent quarante et un mille sept cents euros (EUR 5.141.700,-) divisé en cinquante et un mille quatre cent seize (51.416,-) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, chaque action étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à huit cent millions d'euros (EUR 800.000.000,-), représenté par sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7.999.999) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, ayant chacune une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) et qu'en vertu du même article 5, l'Associé Commandité de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 20 août 2008 et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des gérants de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de cinquante et un mille huit cents euros (EUR 51.800,-) par la création et l'émission de cinq cent dix huit (518) nouvelles Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes.

IV. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 20 août 2008, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, la souscription de la totalité des cinq cent dix huit (518) nouvelles actions de Catégorie A ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de neuf millions huit cent cinquante huit mille sept cent cinquante et un euros soixante dix centimes (EUR 9.858.751,70) comme suit:

- Anthemis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Brancata Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: cinquante (50) Actions de Catégorie A.

- Dafopin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: cinq (5) Actions de Catégorie A.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.) une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: soixante dix-huit (78) Actions de Catégorie A.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n°1 , I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: quarante neuf (49) Actions de Catégorie A.

- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Quorum Capital Partners S.L., une société constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: soixante (60) Actions de Catégorie A.

- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: trente huit (38) Actions de Catégorie A.

- St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: trois (3) Actions de Catégorie A.

- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: quatorze (14) Actions de Catégorie A.

- Tetral S.A, une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: soixante (60) Actions de Catégorie A.

- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: une (1) Actions de Catégorie A.

V. Que, des cinq cent dix-huit (518) nouvelles actions de Catégorie A offertes à la souscription, cinq cent quatre (504) nouvelles actions de Catégorie A ont été souscrites par les, souscripteurs suivants:

- Anthesis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: cinquante (50) Actions de Catégorie A.

- Dafopin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: cinq (5) Actions de Catégorie A.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.) une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: soixante huit (68) Actions de Catégorie A.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n°1 , I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: quarante neuf (49) Actions de Catégorie A.

- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Quorum Capital Partners S.L., une société constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: soixante (60) Actions de Catégorie A.

- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: trente huit (38) Actions de Catégorie A.

- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: quatorze (14) Actions de Catégorie A.

- Tetral S.A, une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: soixante (60) Actions de Catégorie A.

- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: vingt (20) Actions de Catégorie A.

et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 10 Décembre 2008, de sorte que la somme de neuf millions six cent quarante deux mille six cent quatre vingt dix huit euros et quatre vingt quinze centimes (EUR 9.642.698,95) représentant le montant de la présente augmentation du capital social à savoir un montant de cinquante mille quatre cents euros (EUR 50.400) et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de neuf millions cinq cent quatre vingt douze mille deux cent quatre vingt dix huit euros et quatre vingt quinze centimes (EUR 9.592.298,95) se trouvait à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération et tel qu'enregistré dans le constat notarié d'augmentation de capital daté du 16 Décembre 2008.

VI. Que, des cinq cent dix-huit (518) nouvelles actions de Catégorie A offertes à la souscription, quatre (4) nouvelles actions de Catégorie A ont été souscrites par les, souscripteurs suivants:

- St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: trois (3) Actions de Catégorie A.

- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: une (1) Actions de Catégorie A.

et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 10 Décembre 2008, de sorte que la somme de soixante seize mille cinq cent vingt neuf euros et trente six centimes (EUR 76.529,36) représentant le montant de la présente augmentation du capital social à savoir un montant de quatre cents euros (EUR 400) et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de soixante seize mille cent vingt neuf euros trente six centimes (EUR 76.129,36) se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération et tel qu'enregistré par le constat notarié d'augmentation de capital du 16 Décembre 2008.

VII. Que, des cinq cent dix-huit (518) nouvelles actions de Catégorie A offertes à la souscription, dix (10) nouvelles actions de Catégorie A ont été souscrites par Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.) une société en commandite par actions con-

stituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633

et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 7 décembre 2009, de sorte que la somme de cent quatre vingt onze mille trois cent vingt trois euros et trente neuf centimes (EUR 191.323,39) représentant le montant de la présente augmentation du capital social à savoir un montant de mille euros (EUR 1.000) et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de cent quatre vingt dix mille trois cent vingt trois euros et trente neuf centimes (EUR 190.323,39) se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VIII. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 7 décembre 2009 et en vertu des pouvoirs lui conférés par l'article 5 des statuts de la Société, ratifié une augmentation du capital social souscrit d'un montant de six millions cent quarante sept mille trois cents euros (EUR 6.147.300) par la création de soixante et un mille quatre cent soixante treize (61.473) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes à allouer comme suit:

- Anthemis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: 2.358 Actions de Catégorie A.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: 1.198 Actions de Catégorie A.

- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 1.179 Actions de Catégorie A.

- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: 5.896 Actions de Catégorie A.

- Dafin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: 2.396 Actions de Catégorie A.

- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: 2.358 Actions de Catégorie A.

- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: 589 Actions de Catégorie A.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.) une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: 9.270 Actions de Catégorie A.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: 1.198 Actions de Catégorie A.

- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n°1, I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: 2.396 Actions de Catégorie A.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: 2.358 Actions de Catégorie A.

- Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: 5.872 Actions de Catégorie A.

- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: 1.179 Actions de Catégorie A.

- Quorum Capital Partners S.L., une société constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: 7.076 Actions de Catégorie A.

- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: 4.481 Actions de Catégorie A.

- St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: 353 Actions de Catégorie A.

- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: 1.651 Actions de Catégorie A.

- Tetral S.A, une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: 7.190 Actions de Catégorie A.

- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: 2.358 Actions de Catégorie A.

- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: 117 Actions de Catégorie A.

IX. Que sur les dites soixante et un mille quatre cent soixante-treize (61.473) actions, cinquante quatre mille trois cent quatre vingt dix sept (54.397) nouvelles actions de Catégorie A ont été souscrites par les souscripteurs suivants:

- Anthemis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: 2.358 Actions de Catégorie A.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: 1.198 Actions de Catégorie A.

- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 1.179 Actions de Catégorie A.

- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: 5.896 Actions de Catégorie A.

- Dafopin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: 2.396 Actions de Catégorie A.

- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: 2.358 Actions de Catégorie A.

- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: 589 Actions de Catégorie A.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.) une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: 9.270 Actions de Catégorie A.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: 1.198 Actions de Catégorie A.

- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n°1, I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: 2.396 Actions de Catégorie A.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: 2.358 Actions de Catégorie A.

- Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: 5.872 Actions de Catégorie A.

- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: 1.179 Actions de Catégorie A.

- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: 4.481 Actions de Catégorie A.

- St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: 353 Actions de Catégorie A.

- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: 1.651 Actions de Catégorie A.

- Tetral S.A, une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: 7.190 Actions de Catégorie A.

- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: 2.358 Actions de Catégorie A.

- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: 117 Actions de Catégorie A.

et libérées intégralement par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 7 décembre 2009, de sorte que la somme de cinq millions quatre cent trente neuf mille sept cents euros (EUR 5.439.700) représentant le montant de la présente augmentation du capital social se trouvait à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

X. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 7 décembre 2009 et en vertu des pouvoirs lui conférés par l'article 5 des statuts de la Société, ratifié une augmentation du capital social souscrit d'un montant de un million cinq cent cinquante trois mille huit cents euros (EUR 1.553.800) par la création de quinze mille cinq cent trente huit (15.538) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes à allouer comme suit:

- Anthemis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: 600 Actions de Catégorie A.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: 300 Actions de Catégorie A.

- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 300 Actions de Catégorie A.

- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: 1.500 Actions de Catégorie A.

- Dafofin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: 600 Actions de Catégorie A.

- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: 600 Actions de Catégorie A.

- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: 150 Actions de Catégorie A.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.) une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: 2.343 Actions de Catégorie A.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: 300 Actions de Catégorie A.

- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n°1, I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: 600 Actions de Catégorie A.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: 600 Actions de Catégorie A.

- Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: 1.469 Actions de Catégorie A.

- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: 300 Actions de Catégorie A.

- Quorum Capital Partners S.L., une société constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: 1.799 Actions de Catégorie A.

- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: 1.140 Actions de Catégorie A.

- St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: 89 Actions de Catégorie A.

- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: 419 Actions de Catégorie A.

- Tetral S.A, une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: 1.799 Actions de Catégorie A.

- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: 600 Actions de Catégorie A.

- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: 30 Actions de Catégorie A.

XI. Que sur les dites quinze mille cinq cent trente huit (15.538) actions, treize mille sept cent trente neuf (13.739) nouvelles actions de Catégorie A ont été souscrites par les souscripteurs suivants:

- Anthemis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: 600 Actions de Catégorie A.

- Brancata Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: 300 Actions de Catégorie A.

- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: 300 Actions de Catégorie A.

- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: 1.500 Actions de Catégorie A.

- Dafopin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: 600 Actions de Catégorie A.

- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: 600 Actions de Catégorie A.

- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: 150 Actions de Catégorie A.

- Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A. (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A.) une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: 2.343 Actions de Catégorie A.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: 300 Actions de Catégorie A.

- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n°1 , I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: 600 Actions de Catégorie A.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: 600 Actions de Catégorie A.

- Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: 1.469 Actions de Catégorie A.

- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: 300 Actions de Catégorie A.

- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: 1.140 Actions de Catégorie A.

- St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: 89 Actions de Catégorie A.

- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: 419 Actions de Catégorie A.

- Tetral S.A, une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: 1.799 Actions de Catégorie A.

- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: 600 Actions de Catégorie A.

- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: 30 Actions de Catégorie A.

et libérées intégralement par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 7 décembre 2009, de sorte que la somme de un million trois cent soixante treize mille neuf cent euros (EUR 1.373.900) représentant le montant de la présente augmentation du capital social se trouvait à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

XII. Que suite à la réalisation des augmentations du capital social susmentionnées avec effet au 7 décembre 2009, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital émis de la Société est fixé à onze millions neuf cent cinquante six mille trois cents euros (EUR 11.956.300,-) divisé en cent dix neuf mille cinq cent soixante deux (119.562) Actions de Catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui seront détenues par les associés commanditaires et une (1) action de catégorie B (l'"Action de Catégorie B"), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) qui sera détenue par l'associé commandité en représentation de son obligation illimitée dans la Société."

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille trois cents euros (EUR 5.300.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: FORGET, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53180. Reçu soixante-quinze euros

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2010017935/939.

(100012196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Chimera International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 134.308.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 janvier 2010 que:

- SER.COM S.à.r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg, a été nommée Commissaire en remplacement de Adomex, démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010017562/13.

(100011986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Patron Project V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 147.440.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 12 janvier 2010

Première résolution

L'associé unique prend connaissance et accepte la démission de Monsieur Michael VANDELOISE de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010017696/18.

(100011899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Shades of Pale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 212.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.477.

—
L'an deux rail neuf, le vingt-trois décembre.

Pardevant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU

Monsieur Mathieu JARDEL, né le 15 juin 1971 à l'Hay-Les-Roses (France), demeurant F-92350 Le Plessis Robinson, Avenue de la Résistance, 148,

représenté par Me Benoit CAILLAUD, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration établie en date du 23 décembre 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul associé de la société à responsabilité limitée "SHADES OF PALE S.à.r.l.", avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Me Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, en date du 24 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1085, du 24 octobre 2005, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant par acte en date du 18 décembre 2009, en cours de publication au Mémorial C.

- Qu'il a pris les résolutions suivantes:

19999

Première résolution

L'associé décide de changer la nationalité de la société et de transférer le siège social de la société du Grand-Duché de Luxembourg en France conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le tout sur base des comptes intérimaires arrêtés à la date du 31 octobre 2009. Lesdits comptes intérimaires, après avoir été signés ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'associé décide que la société adoptera la nationalité française et continuera à opérer sous la dénomination "SHADES OF PALE S.à.r.l."; le changement de nationalité et le transfert de siège ne donnant légalement lieu à la dissolution de la société ni à la constitution d'une société nouvelle, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au registre des sociétés français sous la dénomination "SHADES OF PALE S.à.r.l." en accord avec la loi française.

Troisième résolution

L'associé décide de fixer le nouveau siège social à F-92350 Le Plessis Robinson (France), Avenue de la Résidence, 144.

Quatrième résolution

L'associé décide que les statuts seront refondus selon le droit français.

Cinquième résolution

L'associé décide d'accepter les démissions de Monsieur Stéphane BIVER et de Monsieur Alain NOULLET en tant que gérants de la société et de leur accorder décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'associé décide de nommer en tant que gérant Monsieur Mathieu JARDEL, né le 15 juin 1971 à l'Hay-Les-Roses (France), demeurant F-92350 Le Plessis Robinson, Avenue de la Résistance, 148.

Septième résolution

L'associé décide de confirmer que tous les actifs et passifs de la société, précédemment de nationalité luxembourgeoise, sans limitation, resteront la propriété de la Société en France, maintenue sans discontinuité, laquelle continuera à être propriétaire et à être obligée par tous les passifs et engagements de la Société, anciennement de nationalité luxembourgeoise.

Huitième résolution

L'associé décide de donner mandat à Monsieur Alain NOULLET, employé privé, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 128, Boulevard de la Pétrusse, afin d'effectuer toutes formalités découlant des présentes au Grand-Duché de Luxembourg, notamment les formalités de radiation au Registre de Commerce.

Neuvième résolution

L'associé donne mandat à Me Christophe Pétré, avocat, demeurant professionnellement à F-75017 Paris, rue de Courcelles, 142, afin d'effectuer tous actes et toutes formalités en France, en relation avec le transfert du siège social de Luxembourg en France.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ MILLE QUATRE CENTS EUROS (1.400.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom, prénoms usuels, états et demeures, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. CAILLAUD, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civil, le 28 décembre 2009. Relation: LAC/2009/57241. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2010017938/72.

(100012484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Oracle Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 52.413.

—
Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} juillet 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs de la Société, Fabio MAZZONI, Géraldine SCHMIT et Violène ROSATI ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010017697/16.

(100011922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

New Comsat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1211 Luxembourg, 99, boulevard Baden Powell.

R.C.S. Luxembourg B 136.294.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08 janvier 2010

Le jour 08 janvier 2010, à 10,00h., s'est réunie l'assemblée Extraordinaire de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

2 Transfert du siège social

Assume la présidence de la séance Monsieur DE FELICE Pierluigi lequel, après avoir vérifié la présence de toutes les actions et après avoir invité Monsieur Roberto VASTA à la fonction de secrétaire, ouvre la séance.

Deuxième point

Sur le deuxième point à l'ordre du jour, l'assemblée délibère à l'unanimité, de transférer le siège social à L-1211 Luxembourg, 99, boulevard Baden Powell.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11,30h.

Luxembourg, le 08 janvier 2010.

Pierluigi DE FELICE / Roberto VASTA

Le Président / Le Secrétaire

Référence de publication: 2010017698/20.

(100012107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Sieg Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 78.703.

—
Par la présente, nous dénonçons avec effet immédiat le siège de votre société sise en notre étude au 49, avenue de la Gare, L-1611 LUXEMBOURG et inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B78.703.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Luc SCHANEN / Roland MICHEL.

Référence de publication: 2010017700/11.

(100012341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

ING Industrial Real Estate Germany II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 428.400,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.232.

—
In the year two thousand and ten, on the fourteenth of January.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ING Industrial Real Estate Luxembourg S. à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 114.985, hereby represented by Mr Raymond Thill, employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given in Luxembourg on January 13, 2010.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole shareholder of "ING Industrial Real Estate Germany II S.à r. l.", a société à responsabilité limitée, with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of Me Martine SCHAEFFER, residing in Luxembourg on May 29, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1573 of August 18, 2006 and modified last time by deed of the aforementioned notary on December 14, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The capital of the company is fixed at four hundred twenty-eight thousand three hundred euro (428.300.- EUR) represented by seventeen thousand one hundred and thirty-two (17.132) shares, with a nominal value of twenty five euro (25.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The appearing sole shareholder resolves to increase the corporate share capital by an amount of one hundred euro (100.- EUR), so as to raise it from its present amount of four hundred twenty-eight thousand three hundred euro (428.300.- EUR) to four hundred twenty-eight thousand four hundred euro (428.400.- EUR), by issuing four (4) new shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing sole shareholder declares to subscribe to the four (4) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of twenty-five euro (25.- EUR) together with a total issued premium of four hundred twenty-five thousand one hundred fifty euro (425.150.- EUR), so that the amount of four hundred twenty-five thousand two hundred fifty euro (425.250.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at four hundred twenty-eight thousand four hundred euro (428.400.- EUR) represented by seventeen thousand one hundred and thirty-six (17.136) shares of a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille dix, le quatorze janvier.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ING Industrial Real Estate Luxembourg S. à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 114.985, ici représentée par Monsieur Raymond Thill, employé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "ING Industrial Real Estate Germany II S.à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par Me Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Asso-

ciations numéro 1573 du 18 août 2006, dont les status ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 décembre 2009, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social de la société est fixé à quatre cent vingt-huit mille trois cents euros (428.300.- EUR) représenté par dix-sept mille cent trente-deux (17.132) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent euros (100.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent vingt-huit mille trois cents euros (428.300.- EUR) à quatre cent vingt-huit mille quatre cents (428.400.- EUR), par l'émission de quatre (4) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les quatre (4) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) ont été souscrites par l'associé unique et entièrement libérées en espèces, ensemble avec une prime d'émission totale de quatre cent vingt-cinq mille cent cinquante euros (EUR 425.150,-) de sorte que le montant de quatre cent vingt-cinq mille deux cent cinquante euros (425.250.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent vingt-huit mille quatre cent euros (428.400.- EUR) représenté par dix-sept mille cent trente-six (17.136) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25.- EUR) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 janvier 2010. LAC/2010/2725. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Référence de publication: 2010017921/97.

(100012114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Acqua Beauty International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 80.980.

Par la présente, nous dénonçons avec effet immédiat le siège de votre société sise en notre étude au 49, avenue de la Gare, L-1611 LUXEMBOURG et inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B80.980.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Luc SCHANEN / Roland MICHEL.

Référence de publication: 2010017701/11.

(100012344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Lombards Partners III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 72.754.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt-trois décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Alberto DI TANNO, entrepreneur, né à Turin (Italie), le 23 octobre 1964, demeurant à I-10070 Fiano (TO), Rotta Fiano, 11 (Italie),

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "LOMBARDS PARTNERS III S.A.",

établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72754, a été constituée originairement sous la dénomination sociale de "PNA S.A.", suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 64 du 19 janvier 2000,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en 31 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2284 du 12 octobre 2007, contenant notamment une refonte complète des statuts et l'adoption de sa dénomination actuelle.

b) Que le capital social de la Société est fixé à soixante-dix mille euros (70.000,- EUR), représenté par sept cents (700) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

c) Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d) Que l'activité de la Société ayant cessé, le comparant prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e) Que le comparant, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.

f) Que le comparant déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

g) Qu'en sa capacité de liquidateur de la Société, le comparant requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit, y compris 70 % de la filiale italienne "ITALRENT S.p.A.", avec siège social à I-10071 Borgaro Torinese (TO), Via Romagna, 1, (Italie).

h) Que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

i) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Marco RIES, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, désigné "commissaire-vérificateur" par l'actionnaire unique de la Société.

j) Que le comparant approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

k) Que le comparant, constitué en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

l) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

m) Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur.

n) Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et le comparant, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 05 janvier 2010. Relation GRE/2010/50. Reçu soixante-quinze euros 75€.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 26 janvier 2010.

Référence de publication: 2010017947/66.

(100012243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Eaton Holding VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 53.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 135.886.

—
EXTRAIT

Les soussignés, constituant l'ensemble du Conseil de gérance de la Société, conformément aux articles 5 et 13 des statuts de la Société, ont pris en date du 11 janvier 2010 la résolution suivante:

- le transfert en date du 22 janvier 2010 du siège social de la Société du 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour Eaton Holding VI Sàrl

Signature

Référence de publication: 2010017706/17.

(100012367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

S. Rita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 122.694.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille neuf. Le dix décembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme S. RITA S.A. en liquidation, ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg numéro B122694, constituée suivant acte reçu par constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 181 du 14 février 2007, dissoute et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 décembre 2009, en voie de formalisation,

ayant un capital social de trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par trois cent vingt (320) actions avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées. Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans.
4. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur ainsi qu'au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture définitive de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs qui reviendraient éventuellement encore aux créanciers ou aux actionnaires, et dont la remise n'aurait pu leur avoir été faite.

Cinquième résolution

L'assemblée donne pleine et entière décharge aux administrateurs de la société, à savoir Messieurs Vittorio BENATTI, Gianni BOGONI, Giovanni MARASCO, Angelo DE BERNARDI, Alexis DE BERNARDI et Régis DONATI et au commissaire aux comptes de la société, à savoir Monsieur Mohammed KARA pour l'exécution de leurs mandats.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de mille vingt-cinq euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: FERNANDES - ERK - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 22 décembre 2009. Relation GRE/2009/4811. Reçu soixante-quinze euros 75€.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Junglinster, le 26 janvier 2010.

Référence de publication: 2010018158/74.

(100012515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Eaton Holding V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.012.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 128.126.

—
EXTRAIT

Les soussignés, constituant l'ensemble du Conseil de gérance de la Société, conformément aux articles 5 et 13 des statuts de la Société, ont pris en date du 11 janvier 2010 la résolution suivante:

- le transfert en date du 22 janvier 2010 du siège social de la Société du 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour Eaton Holding V Sàrl

Signature

Référence de publication: 2010017707/17.

(100012372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

G.V. Participations S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 115.861.

— DISSOLUTION

L'an deux mille neuf.

Le quinze décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Giovanni BROGGIATO, demeurant à Milan, Via Pagliano 5, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire spécial du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme "G.V. PARTICIPATIONS S.A.", ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg section B numéro 115.861, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 avril 2006, publié au Mémorial C numéro 1313 du 7 juillet 2006, et que ses statuts n'ont pas été modifiés.

II.- Que le capital social de la société anonyme "G.V. PARTICIPATIONS S.A.", prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille euro (31.000.- EUR), représenté par trois mille cents (3100) actions avec une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune.

III.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme "G.V. PARTICIPATIONS S.A." et qu'en tant actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par la reprise de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

IV.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions et du registre des actions de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute "G.V. PARTICIPATIONS S.A." seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à huit cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 23 décembre 2009. Relation GRE/2009/4891. Reçu soixante quinze euros 75€.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société.

Junglinster, le 26 janvier 2010.

Référence de publication: 2010017913/46.

(100012396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Avery Dennison Investments Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, Im Grossen Brill, Zone Industrielle P.E.D.

R.C.S. Luxembourg B 149.323.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019218/10.

(100014302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Legacy Pharmaceuticals International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.226.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019219/10.

(100013955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

MDC Commercial Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 352.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 150.375.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019223/11.

(100014341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

MW Unitexx S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.178.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019224/10.

(100014416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Patron Phoenix Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 20.025,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.931.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019225/11.

(100013775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Inter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.859.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-eighth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, undersigned.

Appears:

INTERCLARION S.L., a company organized under the law of Spain, and having its registered office at Calle Margenat, Num 88, 08017 Barcelona, Spain,

here represented by Mr Hubert Janssen, jurist, professionally residing at 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party in the capacity of which it acts has requested the notary to draw up the following articles of incorporation (the "Articles") of a "société à responsabilité limitée" which such party declares to incorporate.

Name - Purpose Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability partnership company (the "Company"), governed by the present Articles and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended..

Art. 2. The Company is incorporated under the name of INTER S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.

The Company's purpose is also the intellectual property rights management.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg.

Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the sole manager, or in case of several managers by a resolution of the board of managers.

It may be transferred to any other municipality in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted under the conditions required for an amendment of the articles of incorporation, or by the decision of the sole shareholder.

The Company may have, according to the decision of the board of managers or the sole manager, as the case may be, offices and branches (whether or not a permanent establishment) either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

In the event that the board managers or the sole manager, as the case may be, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the sole manager or the board of managers of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited period.

Art. 6. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25 (twenty-five Euros) each.

Art. 7. The shares are freely transferable among the partners.

No transfer of shares to a non-partner may take place without the agreement of the other partners and without having been first offered to them.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Art. 8. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 9. The Company must maintain a register containing completed and conformed copies of:

- the Articles of incorporation of the Company;
- instruments amending the Articles.

Art. 10. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers (who may be partners or not), appointed by the partners with or without limitation of their period of office. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

To the extent and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these article of incorporation, a reference to the "board of managers " used in these article of incorporation is to be construed as being a reference to the "sole manager".

Towards third parties, the manager(s) has (ve) all the power to act on the name of the Company and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, and with this article of incorporation.

All powers not expressly reserved by the Law or this article of incorporation to the general meeting of partners fall within the competence of the board of managers.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signatures of, at least, two members of the board of managers.

The board of managers may delegate a portion of its power and specific duties to one or several agents.

The powers and remuneration of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate, in accordance with legal requirements, including provisions prescribed by articles 59, 162 and following of the Luxembourg law on commercial companies and those relating to valuation and payment of contribution in kind.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers (if it is the case).

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

However, in case of emergency or material difficulties, the holding of such meeting is not compulsory.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting partners whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

However, resolutions to amend the article of incorporation shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, adopted by shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company, subject to the provisions of the Law.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

Art. 16. The Company's financial year runs from the first day of January to the thirty-first day of December. Each year, at the end of the., year, the account statements can be approved if the decision is taken by shareholders owning more than half of the share capital.

Art. 17. Each year, as of the thirty-first of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

Art. 18. Out of the net profit five per cent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent of the capital of the company. The balance is at the disposal of the associates.

Art. 19. Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 21. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or a partner upon agreement which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners proportionally to the shares they hold.

Art. 22. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the partners refer to the existing laws.

Transitory measure

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31st, 2010.

Payment - Contributions

INTERCLARION S.L. sole founder prenamed, declares and acknowledges that each subscribed share has been fully paid up in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the contribution of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) referred to above.

Proof thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand eight hundred Euros.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as Directors:
 - Philippe Salpetier born in Libramont (Belgium) on August 19, 1970 and residing in Luxembourg;
 - Marie Laurence Lambert born in Thionville (French) on July 09, 1961 and residing in Thionville (French).
- 2) The company shall have its registered office at 5, rue Guillame Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

INTERCLARION S.L., une société régie par le droit espagnol et ayant son siège social à Calle Margenat, Num 88, 08017 Barcelona, Espagne,

ici représentée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec les autorités d'enregistrement.

Lequel fondateur comparant agissant en cette qualité, a requis du notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts (les "Statuts") comme suit:

Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par les présents statuts et les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la "Loi"), notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

Art. 2. La Société prend la dénomination de INTER S.à r. l.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La Société pourra également gérer des droits liés à la propriété intellectuelle.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Le siège social de la société peut être transféré par une résolution du gérant unique, ou en cas de plusieurs gérants par une résolution du conseil des gérants, dans la même municipalité.

Il peut être transféré à une autre municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée dans les conditions requises pour une modification du statut ou par la décision de le gérant unique.

La Société peut avoir, selon la décision du conseil de gérance ou de gérant unique, selon le cas, des bureaux et succursales (que ce soit ou non un établissement stable), soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant unique estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le gérant unique.

Art. 5. La Société, est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 9. La Société doit tenir un registre contenant copies intégrales et conformes:

- de l'acte constitutif de la Société;
- des actes apportant des modifications audit acte.

Art. 10. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les

actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Gérance

Art. 11. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants (qui peuvent être associés ou non), choisis par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause, par une résolution prise par la majorité des associés.

Dans la mesure où le terme "gérant unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents Statuts, une référence au "conseil de gérance" utilisée dans les présents Statuts peut être lue comme une référence au "gérant unique".

Dans les rapports avec tiers, le(s) gérant(s) aura (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent Statuts aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut subdéléguer une partie des ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat, et ce conformément aux exigences légales, en ce compris notamment les dispositions prescrites par les articles 59, 162 et suivants de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales et celles relatives à l'évaluation et à la libération des apports en nature.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance (s'il existe).

Tous les gérants peuvent agir à toute réunion des gérants en nommant par écrit ou par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex un autre gérant comme son représentant.

Toutefois, en cas d'urgence ou de difficultés matérielles, la tenue de réunions n'est pas obligatoire.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie de circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt cinq.

Dans ce cas, le conseil de gérance peut décider que chaque associé doit recevoir le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que les gérants détermineront.

Toutefois les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 17. Chaque année avec effet au trente et un décembre, la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société ainsi que de toutes ses dettes et engagements.

En même temps, la gérance préparera le compte de profits et pertes qui sera soumis ensemble avec le bilan à l'assemblée générale des associés.

Art. 18. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 21. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Libération - Apports

INTERCLARION S.L., seul fondateur prédésigné, déclare et reconnaît que chacune des parts sociétés souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que l'apport susmentionné de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) est dès à présent à l'entière et libre disposition de la Société.

Preuve en a été apportée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants:

- Philippe Salpetier born in Libramont (Belgium) on August 19, 1970 and residing in Luxembourg;
- Marie Laurence Lambert born in Thionville (France) on July 09, 1961 and residing in Thionville (France).

2) Le siège social de la Société est établi à 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. JANSSEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 décembre 2009. Relation: LAC/2009/57764. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur ff. (signé): Raoul JUNGERS.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 JAN. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010018179/313.

(100012353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Pacific Music Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 149.551.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019226/10.

(100013961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

R.S.I. Conseil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 51.585.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019227/10.

(100014348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Rhodes Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 136.173.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire reçue par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 novembre 2009, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2010.

C. WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010019228/13.

(100014413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Shorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 149.896.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019229/10.

(100013928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

SPLASH by AQUASPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlang-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 91.544.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 janvier 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2010019230/14.

(100014124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Jonlowe Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 123.813.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu

La société URBAN REAL ESTATE S.A., ayant son siège à L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle, ici représentée par son administrateur unique Monsieur Christian SCHWARTZ, demeurant à L-2430 Luxembourg, 23, rue Michel Rodange.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme JONLOWE INVEST S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle (R.C.S. Luxembourg B 123.813), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, le 21 décembre 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 476 du 28 mars 2007, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

- La société a actuellement un capital social de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-), représenté par TROIS CENT DIX (310) actions de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir la société URBAN REAL ESTATE S.A., prédésignée.

- L'actionnaire unique décide d'approuver le bilan et le comptes des pertes et profit arrêtés au 31 décembre 2008.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société JONLOWE INVEST S.A., prédésignée. Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société JONLOWE INVEST S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société JONLOWE INVEST S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société JONLOWE INVEST S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. SCHWARTZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 31 décembre 2009. Relation: LAC/2009/58080. Reçu soixante-quinze euros (75€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 janvier 2010.

Référence de publication: 2010017943/44.

(100012473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Delta Overseas Services Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 73.886.

Par la présente, nous dénonçons avec effet immédiat le siège de votre société sise en notre étude au 49, avenue de la Gare, L-1611 LUXEMBOURG et inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B73.886.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Luc SCHANEN / Roland MICHEL.

Référence de publication: 2010017702/11.

(100012347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Société Hispano - Latin Americane Pour les Investissements, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 17.835.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement rendu en date du 7 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme SOCIETE HISPANO-LATIN AMERICANE POUR LES INVESTISSEMENTS S.A., dont le siège social à L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert I^{er}, a été dénoncé le 1^{er} janvier 1998.

Pour extrait conforme
Maître Stéphanie ANEN
Le liquidateur

Référence de publication: 2010017690/15.

(100012284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Sangala S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 15.589.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement rendu en date du 7 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme holding SANGALA S.A., dont le siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, a été dénoncé le 29 décembre 1989.

Pour extrait conforme
Maître Stéphanie ANEN
Le liquidateur

Référence de publication: 2010017691/15.

(100012286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Aska, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 62.448.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES
B.P. 1832 L-1018 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010019301/12.

(100013997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Lanthex Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.628.

—
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Référence de publication: 2010019299/10.

(100014002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Signature.